

fants, une aisance douce et assurée, sans courir ces dangers de toutes sortes qu'ils affrontent loin du pays, pour un soulagement passager. Plusieurs se sont mis en frais de répondre à leurs convictions d'une manière pratique : ils ont formé diverses associations dans le but généreux d'attirer des colons et de hâter le défrichement des terres...

"Quant à Nous, N.T.C.F., sans avoir fait tout ce que nous voulions, Nous n'avons pourtant pas déserté notre poste dans une si noble cause. Nos prêtres vous ont courageusement précédés dans ces forêts; ils vous y attendent, ils vous y appellent depuis longtemps, vous promettant, avec les services de leur ministère, un généreux concours dans vos travaux. Nous avons fait plus : une société diocésaine s'est formée dans le but d'encourager les nouveaux colons, de recueillir des aumônes pour aider soit à l'entretien de nos missionnaires, soit à l'établissement des plus pauvres en ces colonies.....

"Mais dans toute entreprise difficile, il vient un temps où la première ardeur se relâche et menace de tomber tout-à-fait, si l'on se contente des premiers moyens, plus assez efficaces ou devenus insuffisants. Il faut alors, sous peine d'éprouver des échecs plus ou moins désastreux, redoubler d'attention, s'ingénier à trouver de nouveaux moyens, ranimer l'action générale, en un mot raffermir l'œuvre que l'on prétend créer.

"Voulant donc aujourd'hui remplir surabondamment notre tâche et donner à cette œuvre, que nous faisons entièrement la nôtre et dont nous désirons ardemment le succès, une impulsion nouvelle qui prévienne toute lenteur, écarte une foule d'obstacles et accélère sa marche, Nous établissons sur des bases plus complètes et plus solides notre société diocésaine dite de colonisation".....

"En terminant, N.T.C.F., Nous vous demandons à tous de porter à cette société un intérêt particulier, de lui accorder sans retard, soit comme zélateurs, soit comme associés, votre part de charitable émulation, de l'aider enfin, selon vos moyens, à fonctionner, s'étendre et prospérer. Vous comprendrez, sans qu'il nous faille insister davantage, combien cette œuvre, par son caractère à la fois religieux et patriotique, est digne d'occuper vos cœurs chrétiens et de recevoir vos suffrages et vos aumônes".....

"A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous statuons et réglons ce qui suit :